

MOT DE LA DIRECTION

La première étape est maintenant terminée et l'heure est au bilan. En tant qu'équipe-école, nous vous invitons à prendre connaissance du bulletin de votre enfant et à discuter avec ce(cette) dernier(ère) des constats importants qui découlent de cette parution trimestrielle. D'ailleurs, afin de poursuivre la réflexion avec votre enfant, nous vous invitons à placer à votre agenda les dates de la rencontre de parents pour le premier bulletin qui se trouvent plus bas dans cette même communication. Notre équipe se fera un plaisir d'échanger avec vous et de vous exposer les différents services.

De plus, vous avez reçu par courriel le **Projet incitatif pour la performance scolaire**. L'équipe-école est fière de vous présenter cette initiative. Nous vous invitons à en prendre connaissance.

L'équipe de direction

RENCONTRE DE PARENTS POUR LE 1ER BULLETIN

La rencontre de parents pour le 1er bulletin aura lieu le 22 novembre de 18 h 30 à 20 h 30 et le 23 novembre de 13 h 30 à 15 h 30. Vous n'avez pas besoin de prendre un rendez-vous préalablement. Les enseignants et les intervenants seront sur place pour discuter des résultats scolaires de votre enfant. Nous vous demandons de respecter le temps maximal de 5 minutes par enseignant. Si vous désirez un entretien plus long, vous pouvez prendre rendez-vous avec l'enseignant concerné.

PAGE FACEBOOK

Voici le lien pour adhérer à notre page Facebook officielle. N'hésitez pas à inviter vos amies/amis à suivre notre page.

<https://www.facebook.com/polychcsdps/>

COLLECTE DE SANG

Vendredi le 25 janvier, de 13 h à 20 h, se déroulera la collecte de sang des élèves du groupe Santé Globale de première secondaire. Venez faire une bonne action en sauvant 4 vies.

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

La deuxième rencontre du conseil d'établissement se fera le 11 décembre 2018 à 19 h à la Polyvalente.

SÉCURITÉ À L'ÉCOLE (RAPPEL)

Lorsqu'un parent se présente à la Polyvalente, celui-ci doit sonner à la porte extérieure et s'identifier à l'agente de bureau. Par la suite, il doit obligatoirement se présenter au secrétariat (local 180). Cette démarche a pour but d'assurer la sécurité dans l'école.

OBJETS PERDUS (RAPPEL)

Nous avons remarqué qu'il y a un nombre très élevé de vêtements oubliés ou perdus. Il serait donc important, au cours des prochains jours, que votre jeune passe au secrétariat (local 180) pour valider le tout. Veuillez noter que deux fois par année, les objets non réclamés sont remis à une œuvre de bienveillance.

DÉPART AVANT LA FIN D'UN COURS (RAPPEL)

Si un élève doit quitter l'école avant la fin d'un cours, il doit remettre une autorisation écrite d'un parent ou tuteur à son secrétariat de niveau. La secrétaire lui donnera un billet à remettre à l'enseignant pour lui permettre de quitter la classe. Cette procédure évite d'avoir à vous présenter au local 180 et de faire des dérangements en classe.



Prochaine parution : décembre 2018 !